



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

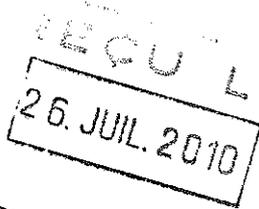
SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE
OISE

Bureau de l'action territoriale
Urbanisme, environnement et risques spéciaux

Compiègne, le 21 juillet 2010

Affaire suivie par Murielle Mikoda
Tél : 03.44.06.79.56
Fax : 03.44.40.09.15
murielle.mikoda@oise.gouv.fr

Réf UER/mm n° 38



Le sous-préfet de Compiègne

à

DESTINATAIRES IN FINE

Objet : Comité local d'information et de concertation de la société FM LOGISTIC située à Longueil
Sainte-Marie.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du comité local
d'information et de concertation (CLIC) qui s'est tenue en sous-préfecture le 30 juin dernier.

Je vous en souhaite bonne réception.

Sabrina Belkhiri-Fadel

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

**Comité local d'information et de concertation
C.L.I.C.
sur la commune de Longueil-Sainte-Marie**

FM LOGISTIC

Collège "administration"

- Madame la directrice régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
- Monsieur le chef du service interministériel de défense et de protection civile
- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Monsieur le directeur de la direction départementale des territoires
- Monsieur l'inspecteur du travail en charge de l'établissement

Collège "collectivités territoriales"

- Monsieur le maire de Longueil-Sainte-Marie
- Monsieur le conseiller général du canton d'Estrées-Saint-Denis
- Monsieur le président de la communauté de communes de la plaine d'Estrées
- Monsieur le député de la 5^{ème} circonscription de l'Oise

Collège "exploitants"

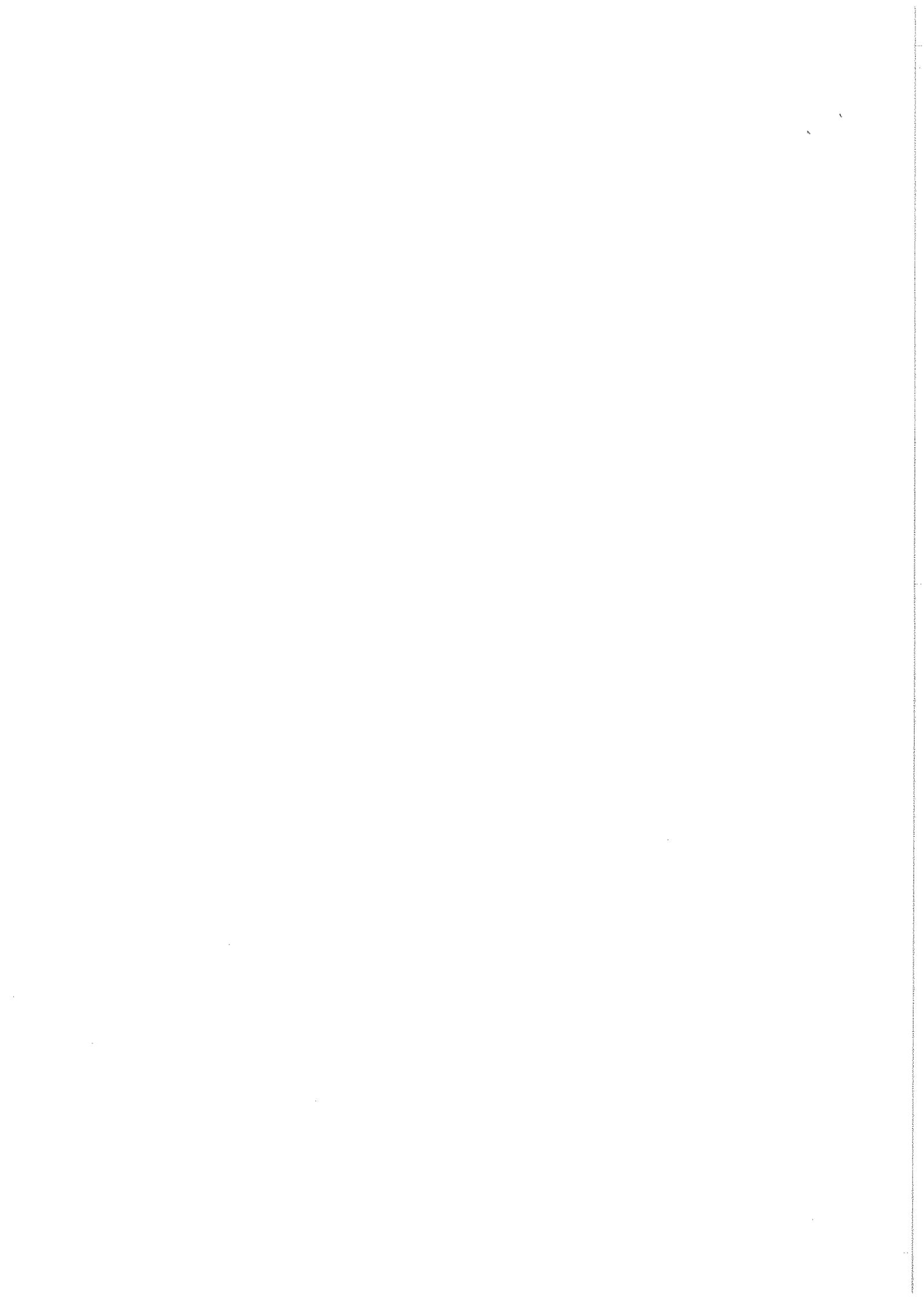
- Monsieur le directeur de la société FM LOGISTIC
- Monsieur le responsable environnement de la société

Collège "riverains"

- Monsieur Guy Harlé d'Ophove
- Monsieur Jean-François Vincelle
- Monsieur Christian Ganier
- Monsieur Yves Birck
- Monsieur René Prévost
- Monsieur Emmanuel Divet

Collège "salariés"

- Monsieur Stéphane Dudomaine, cariste en prestations logistiques, secrétaire du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)



**Compte rendu du Comité local d'information et de concertation (CLIC)
de FM LOGISTIC - site de Longueil-Sainte-Marie
Le 30 juin 2010 –sous-préfecture de Compiègne**

Participants :

Président du CLIC :

Madame Sabrina BELKHIRI FADEL – Sous-préfet de Compiègne (1 voix)

Collège « administration »

Madame Séverine DENIS – DREAL Picardie

Madame Cécile GUTIERREZ – DREAL Picardie (1 voix)

Monsieur David SI SALEM – DREAL Picardie

Madame Fabienne CLAIRVILLE – DDT 60 (1 voix)

Madame Isabelle MODESTE – DDT 60

Madame Fanny THIERIOT – DDT 60

Madame Martine LE BRASSEUR – DDT 60

Commandant Serge LALOUETTE – SDIS 60 (Service Départemental Incendie Secours) (1 voix)

Collège « collectivités territoriales »

Monsieur Stanislas BARTHELEMY – Maire de Longueil-Sainte-Marie (1 voix)

Monsieur Charles POUPLIN – Conseil général de l'Oise, canton d'Estrée St Denis (1 voix)

Monsieur Marcel FOUET – Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (1 voix)

Collège « exploitant »

Monsieur Michel REICHERT – FM Logistic (1 voix)

Monsieur Sébastien HEIB – FM Logistic (1 voix)

Madame Aurélie FAVRE – NG Concept – FM Logistic

Collège « riverains »

Monsieur René PREVOST (1 voix)

Monsieur Emmanuel DIVET (1 voix)

Monsieur Jean François VINCELLE (1 voix)

Monsieur Yves BIRCK (1 voix)

Collège « salariés »

Monsieur Stéphane DUDOMAINE – FM Logistic (1 voix)

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation par la société FM Logistic : bilan du système de gestion de la sécurité, bilan des incidents et accidents éventuels et des exercices d'alerte, actions réalisées pour la prévention des risques et programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques, dossiers en cours
- Actions de l'inspection des installations classées (DREAL Picardie) : instruction de dossiers et actes administratifs en cours, dernière inspection sur site
- PPRT : vote du CLIC concernant le projet de PPRT soumis à la consultation des POA
- Questions diverses

Les présentations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Picardie :
<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/> > Prévention des risques industriels

1 – Présentation de la société FM Logistic

Le directeur de la société FM Logistic débute la présentation en exposant les spécificités du site de Longueuil-Sainte-Marie et les actions réalisées en matière de prévention. Il décrit notamment les investissements réalisés durant l'exercice 2009/2010, investissements qui concernent les extincteurs, les plans d'évacuation, les équipiers de première intervention (EPI), le contrôle et la réparation des éléments importants pour la sécurité (EIPS), le remplacement des plaques PCA des exutoires de fumées et la mise à jour du POI.

La société FM Logistic présente ensuite le bilan de l'exercice POI du 8 octobre 2009, basé sur le scénario d'une dispersion d'une grande quantité de gaz provenant d'une palette de produits aérosols. L'objectif était de tester la cellule POI et d'intégrer un nouveau collaborateur. Le système de validation de l'évacuation a été identifié comme point faible et des actions correctives ont été entreprises pour améliorer le comptage des collaborateurs présents et le caractère opérationnel du poste de garde. Une expérience certaine a été acquise sur le sujet et les points faibles ont été résolus. Les deux exercices d'évacuation ont notamment permis de tester le nouveau mode de comptage mis en place. 14 minutes ont été suffisantes pour réaliser ce comptage.

Le SDIS demande combien de personnes ont été évacuées lors du second exercice. FM Logistic précise qu'il s'agissait d'environ 200 personnes.

Le directeur de la société FM Logistic poursuit sa présentation de l'audit SGS (système de gestion de la sécurité) 2009 réalisé par la direction QHSE FM Logistic France. L'objectif est de maîtriser le SGS autant pour les matières non dangereuses que pour les matières dangereuses. Enfin, la revue de direction (RDD) a eu lieu en mars 2010 et a conclu que les mises en demeure de la DREAL ont été entièrement levées.

Le SDIS demande ce qu'il en est du remplacement de la sirène. L'exploitant indique que celle-ci a été remplacée.

FM Logistic décrit le programme pluriannuel des objectifs de réduction des risques définis depuis le dernier CLIC.

La DREAL précise que le CSIC (Conseil Supérieur des Installations Classées) a émis un avis favorable pour exploiter les trois cellules qui font plus de 6 000 m². FM Logistic conclut sur le projet d'arrêté préfectoral et précise que la DREAL y reviendra en détail.

2 – Actions de l'Inspection des installations classées

La DREAL présente l'instruction des dossiers d'exploitation des cellules de plus de 6000 m² et détaille les différentes étapes.

La DREAL précise que le passage en CSIC est très peu fréquent, voire exceptionnel, en raison de sa complexité, à la fois pour l'exploitant et pour l'administration. Le CSIC est composé de membres des ministères de l'Ecologie, de l'Intérieur, du Travail, de membres d'associations de protection de l'environnement, de représentants d'industriels et de l'inspection des installations classées.

La DREAL reprend sur la description de l'arrêté préfectoral complémentaire et le rapport concernant le Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Il est précisé à cette occasion que c'est le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) et non le SDIS qui est en charge de l'élaboration des PPI, sur les informations fournies par la DREAL, découlant de l'instruction de l'étude de dangers dans laquelle ont été définis les phénomènes dangereux à retenir pour le PPRT et pour le PPI.

Il y aura probablement une consultation sur le périmètre du PPI mais ceci est géré par le SIDPC, absent lors de la réunion.

La DREAL détaille ensuite les points de l'inspection du 20 avril 2010. FM Logistic précise que l'analyse du risque foudre est réalisée et que les éléments seront transmis. La DREAL annonce que les non-conformités et problèmes de transmission du POI ont été résolus. Elle précise que l'exercice POI a été réalisé sous forme d'interrogatoire pour éviter la mobilisation de toutes les équipes et pour ne pas troubler le fonctionnement de l'activité de FM Logistic. D'autres exercices plus officiels pourront être organisés avec mise en situation réelle.

3 – PPRT : Vote du CLIC concernant le projet de PPRT soumis à la consultation des POA (personnes et organismes associés)

La DREAL annonce que l'étude de dangers, actée par l'arrêté préfectoral complémentaire précédemment présenté, a permis d'élaborer le PPRT.

Deux réunions ont été organisées depuis la prescription du PPRT en novembre 2009 (réunion des POA sur le lancement du PPRT puis élaboration de la stratégie) et les documents du PPRT (contenant une note de présentation, un zonage réglementaire, un règlement et des recommandations) ont été élaborés. Ces documents ont été mis à la disposition du public (aucune remarque n'a été formulée) et envoyés aux POA. Ceux-ci ont deux mois pour émettre leur avis sur le document. Il est rappelé que sont désignés comme POA : l'exploitant à l'origine du risque, le maire, le conseil général, le conseil régional, la communauté de communes et le CLIC.

Le CLIC faisant partie des POA, il doit émettre son avis dans les deux mois. Le CLIC annuel a donc été organisé pendant cette période, pour voter sur le projet de PPRT. A noter que le SDIS a fait remonter un avis en tant que membre du CLIC.

La DREAL explique que le vote peut être réalisé par représentant ou par collège, comme le prévoit le Code de l'environnement. La procédure se déroulant dans de bonnes conditions, le mode de vote le plus simple et le plus fréquent, à savoir par représentant, est choisi.

Le PPRT, et plus particulièrement le zonage réglementaire et le règlement, est adopté à l'unanimité (14 favorables, zéro abstention, zéro contre).

Suite de l'élaboration du PPRT :

Les documents du PPRT, amendés des éventuelles remarques émises pendant la phase de concertation, seront soumis à l'enquête publique début septembre. Le commissaire enquêteur est d'ores et déjà nommé.

Une **réunion publique** avant l'enquête publique sera organisée le **jeudi 9 septembre à 18h** à la salle des fêtes de Longueil-Sainte-Marie (face à la Mairie). L'horaire a été choisi de façon à ce que les principaux intéressés, les habitants, puissent s'y rendre. Monsieur le Maire se charge d'informer la population de Longueil-Sainte-Marie.

Il n'y aura pas d'autre réunion du CLIC cette année pour le PPRT, sauf si beaucoup de remarques découlent de l'enquête publique.

Une insertion presse est prévue pour l'annonce de la réunion publique et des dates de l'enquête publique.

3 – Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée. Madame le Sous-Préfet remercie tous les participants et se réjouit du déroulement du PPRT. La séance est levée.

Le sous-préfet de Compiègne,


Sabrina Belkhiri-Fadel

GLOSSAIRE :

CLIC : Comité Local d'Information et de Concertation
DDT : Direction Départementale des Territoires
DREAL : Direction Régionale de L'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
POA : Personnes et Organismes Associés
POI : Plan d'Opération Interne
PPI : Plan Particulier d'Intervention
PPRT : Plan de Prévention des Risques
Technologiques
SDIS : Service Départemental Incendie Secours
SIDPC : Service Interministériel de Défense et de
Protection Civile

